



COMMUNE D'ATPERT GEMENG ATERT

Bulletin d'information

N°11 · Septembre 2022



ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Attention les numéros de vos écoles ont changé, voici les nouveaux numéros de contact :

HEINSTERT – THIAUMONT – NOBRESSART

Mme BAUDOIN Sylvie (directrice)
0478/79.31.67
ecolehtn6717@gmail.com

► Ecole communale de Heinstert

063/22.12.20

► Ecole communale de Thiaumont

063/57.73.50

► Ecole communale de Nobressart

063/22.59.38

METZERT – TONTELANGUE

Mme MARECHAL Christine (directrice)
0494/34.22.82
christine.marechal66@gmail.com

► Ecole communale de Metzert

063/57.21.67

► Ecole communale de Tontelange

En attente de mise en service

NOTHOMB – ENOVA

Mme DEMEUSE Véronique (directrice)
0470/66.52.68
veronique.demeuse@ecolenothomb.be

► Ecole communale de Nothomb

063/21.71.84

► Ecole communale Enova

063/22.42.14

ATTERT

Mme COLLIN Véronique (directrice)
0498/22.26.52
veronique.collin@ecoleattert.be

► Ecole communale d'Attert

063/23.51.68

ESVA

La direction
0485/21.25.02
ecolesecondaire@gmail.com

► Ecole secondaire de la Vallée de l'Attert

063/41.14.88

Administration communale d'Attert

Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70 - Fax : 063 / 24 27 71
administration@attert.be
www.attert.be

Directrice de publication

Bernadette Heynen, Echevine en charge de l'information

Administration et rédaction

Commune d'Attert

Conception et impression

Lorgé Imprimeur

Editeur responsable

Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

INFOS COMMUNALES

- Appel à vous! **3**
- Avis aux propriétaires de chien **3**

ENSEIGNEMENT

- ESVA : Une école à pédagogies actives **4**
- Ecole communale d'Attert : Sortie « nature » **5**
- « Bonne retraite Monsieur Eric » **8**

ENFANCE

- Service communal d'accueil extrascolaire :
« Les Enfants d'abord » **6**

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

- « La journée mondiale du tricot » **8**

LE COIN DES ASSOCIATIONS

- Embellissement floral : nos villages fleuris **9**
- Agenda **18**

ENVIRONNEMENT

- Opération Villages Propres **10**
- C'est parti pour le marathon du tri! **11**
- Collecte de plastiques agricoles non dangereux **12**
- Clôture des berges des pâtures le long de cours d'eau **12**

MIR SCHWÄTZE LËTZEBUERGESCH

- Le Couvert Végétalisé Permanent – Dauerbegrüngung **13**

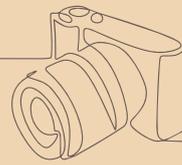
LA COMMISSION CULTURELLE D'ATTERT

- Commission culturelle : Histoire de l'art **14**
- Commission culturelle : première Fête de la Musique à Attert **16**

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

- Fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert **22**

Appel à vous !



Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal de septembre est « **Oh la vache !** » de **Steve Germain**. Cette photo a été prise pour le concours « Regards sur la Lorraine » organisé par l'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ». Elle a été réalisée sur les hauteurs de Nobressart. Steve Germain a reçu le prix du public lors de ce concours.

Ce concours fait l'objet d'une exposition itinérante. Celle-ci a pris place dans le beau village de Nobressart du 29 juillet au 16 août.

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : marie-elisa.thieltgen@attert.be



Avis aux propriétaires de chien



Nous nous permettons de vous rappeler que le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal (article 96 du règlement général de police administrative de la commune d'Attert).

Tous propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux s'abstiendront de les laisser divaguer sur l'espace public (article 95 du règlement général de police administrative de la commune d'Attert). Trop d'incidents sont à déplorer sur le territoire communal.

Il en va de la sécurité de toutes et de tous.

Le Collège de Police de la Zone Arlon-Attert-Habay-Martelange, réuni le mercredi 17 août 2022, a décidé à l'unanimité de dresser Procès-Verbal dès qu'un chien non tenu en laisse se trouve sur la voie publique accompagné ou non.

Retrouvez le règlement général de police administrative de la commune d'Attert sur le site internet : www.attert.be/commune/vie-politique/reglement-general-de-police-administrative





ESVA :

Une école à pédagogies actives



École secondaire
DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

www.esvattert.com

✉ ecolesecondaireattert@gmail.com

☎ 063/44.14.88 - 0485/21.25.02



Nos valeurs

À l'ESVA, nous misons sur l'apprentissage, tant des élèves que des enseignants, afin de tous devenir des CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires). Le respect est une valeur centrale qui englobe autant les personnes que les biens et la nature. C'est par ce chemin que nous pourrions construire le monde de demain !

Nous sommes une école démocratique, cela signifie que l'équipe pédagogique n'est pas la seule décisionnaire de la vie scolaire. Bien que nous ayons des non négociables dans notre charte, nous laissons la possibilité aux élèves de proposer des changements dans le fonctionnement de l'école afin de l'améliorer, nous organisons des conseils de classe et des agoras où tous les élèves se rassemblent, c'est également le moment pour eux de proposer des projets. Chacun, élève comme enseignant, possède des droits et des devoirs.

Nos pédagogies

Nous travaillons avec différentes pédagogies actives, majoritairement inspirées de Oury et Freinet. Certains cours se donnent en classe inversée, d'autres en pédagogie du projet, et, la plupart du temps, les élèves disposent d'un plan de travail qui leur permet de naviguer au sein de la séquence et d'organiser leur progression. Le tutorat entre élèves (d'une même classe ou d'années différentes) est valorisé et nous soutenons les démarches de dépassement pour les étudiants qui ont bien avancé dans la matière.

Les enseignants proposent également des remédiations pour soutenir les élèves dans leurs difficultés afin qu'ils puissent progresser et s'épanouir dans leur scolarité.

En 1^{ère} et en 3^e année, les étudiants doivent présenter un chef-d'œuvre: c'est un travail qui sera réalisé tout au long de l'année scolaire, sur le thème de leur choix formulé sous forme de question. Ils doivent effectuer des recherches, lier leur sujet à différents cours et tenter de répondre à leur question de départ en développant leurs compétences argumentatives.

Nos projets

À l'ESVA, nous considérons que la mise en situation est un excellent biais d'apprentissage, aussi, nous aimons organiser des projets. Par exemple, en 2021, nos trois classes ont participé à « *Walk With Amal* », un projet de grande envergure sur l'immigration.

Nous sommes également impliqués dans la vie de notre région: nous organisons des journées découverte de l'école pour les élèves de 6^e primaire de toutes les écoles de notre commune; nous avons la chance d'être situés à côté du magnifique hall sportif Um Bruch, qui nous permet de développer les activités sportives et artistiques avec nos élèves; et nous organisons des cours de luxembourgeois deux fois par semaine pour nos étudiants.

Nous sommes très soucieux de l'environnement: un potager expérimental a été installé dans la prairie qui nous entoure afin que les élèves puissent apprendre à vivre en harmonie avec la nature et les saisons, nous souhaitons également développer les activités avec le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert à travers le cours d'environnement dispensé au premier degré de notre établissement.

Nos options

1^{er} degré

- › Activité complémentaire art
- › Activité complémentaire environnement
- › Activité complémentaire vie sociale et économique
- › 2^e supplémentaire

2^e degré

- › Option art
- › Option sciences économiques

3^e degré

- › Ouverture de la 5^e année en septembre 2023 !

Prochainement

- › Activité complémentaire sportive dès le 1^{er} degré
- › Orientation sciences fortes dès le 2^e degré



Ecole communale d'Attert :

Sortie « nature »



Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de 2ème et 3ème maternelles de l'école d'Attert participent une fois par mois à des sorties « nature ». Elles ont pour but d'éveiller la curiosité des enfants, de travailler de nombreuses facettes de l'éveil et de la créativité, ainsi que la psychomotricité en pleine nature et le développement global. Les enfants se rendent au bois de Loo et aux alentours accompagnés par leurs enseignantes et des animateurs spécialisés en la matière travaillant au Parc Naturel : Martin, Adrien et Maxime. Nous les remercions pour leur aide précieuse tant au niveau des connaissances que pour leur sympathie et leur encadrement dynamique.

Voici en un clin d'œil, un retour à propos de nos sorties.



En septembre, nous avons découvert la forêt et nommé les règles à respecter durant les sorties, que ce soit au niveau vestimentaire, écologique ou pour les déplacements le long des routes. Différents petits jeux ont été réalisés avec des bois trouvés au sol. Nous en avons profité également pour nettoyer la nature et ramasser les déchets. Enfin, nous avons pu observer le travail des vers de terre et étudier la décomposition de la matière.



En octobre, nous avons humé l'odeur des champignons et étudié leur composition. Au travers d'une activité de lecture, les enfants ont ensuite ramassé les ingrédients magiques nécessaires pour la soupe de la sorcière, car dès notre retour en classe, celle-ci nous attendait de pied ferme ! Nous avons clôturé notre sortie nature par un plaisir plutôt de saison : sauter à pieds joints dans les flaques d'eau, que du bonheur !



En novembre, nous avons voyagé avec les oiseaux migrateurs à travers un circuit psychomoteur. Nous avons continué nos découvertes sur les animaux qui hibernent et qui hivernent, comme la grenouille, l'écureuil, le hérisson, ... Nos petites mains ont créé quelques abris pour aider les plus fatigués à se reposer. En décembre, le froid n'aura pas eu raison de nous, une grande balade nous a réchauffés. Nous avons eu l'occasion de découvrir les magnifiques cheveux de glace ! Nos enseignantes avaient également préparé du cacao chaud et un goûter pour nous donner de l'énergie pour le retour.



En janvier, nous avons mis nos sens en éveil au parcours Vita présent juste à côté de notre école. L'occasion de nous éveiller sur d'autres aspects parfois invisibles à nos yeux. Mme Christine aura mis ses talents de conteuse à l'œuvre en nous transportant dans une histoire réalisée à partir d'éléments naturels : fous rire au programme !



En février, direction la marnière non loin du bois de Loo. Martin nous aura rendus curieux sur les rapaces, les coulées visibles du sentier et la réserve naturelle cachée dans les fourrés de notre beau village.



En mars, Adrien et Martin nous ont accompagnés à la rivière l'Attert, à quelques mètres de l'école. À cet endroit, nous avons sorti nos loupes et épaisseuses et avons pu observer les éphémères ainsi que toutes sortes de minuscules insectes.



En avril, nous sommes retournés à la marnière avec Adrien et Maxime pour découvrir les batraciens, les prédateurs de chez nous, et écouter le chant des oiseaux présents dans nos campagnes. Pour faire un clin d'œil à toutes les mamans, nous avons réalisé un cadre avec des fleurs réelles.



En mai, Adrien et Maxime nous ont permis d'approfondir nos connaissances sur les différentes familles d'animaux (oiseaux, amphibiens, mammifères, végétaux, insectes, ...) au travers de jeux psychomoteurs. Pour terminer, nous avons représenté le corps humain avec des éléments de la nature afin de poursuivre le thème travaillé en classe en dehors de celle-ci. C'est avec ces quelques kilomètres de marche derrière nous, ces apprentissages en extérieur dans les beaux espaces verts de chez nous, que nous pouvons dire avec certitude que ces sorties nature sont de très belles aventures motivantes et enrichissantes à tous niveaux.





Service communal d'accueil extrascolaire « Les Enfants d'abord »



L'équipe du service communal d'accueil extrascolaire « Les enfants d'abord » accueille les enfants depuis plus de 20 ans déjà pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

Une équipe de 23 accueillant(e)s est disponible afin de permettre à vos enfants d'être heureux, encadrés, rassurés et occupés en attendant votre retour. Les activités extra-scolaires doivent être un amusement et un plaisir pour les enfants, mais elles doivent également leur permettre d'apprendre, de se dépasser et de s'épanouir.

Les activités proposées prennent en compte les besoins et les rythmes des enfants. Encadré par des professionnels, l'enfant choisit en fonction de ses envies parmi l'ensemble des activités organisées (coin lecture, jeux de société, bricolage, jeux extérieurs,...).

Notre plus belle récompense reste et restera toujours de voir vos enfants et vous-mêmes venir avec le sourire au sein de nos infrastructures auprès d'Amandine, Carine, Caroline, Céline, Cheila, Dominique, Dorian, Emmanuelle, Fatima, Françoise, Giuliana, Laetitia, Laïla, Martine K, Martine S, Mélanie, Myriam, Nathalie, Régine, Sébastien, Stéphanie, Symphorine et Véronique.





Les Enfants d'abord



STAGES



Pour s'adapter au mieux au nouveau rythme scolaire, une semaine de stage sera organisée par l'accueil extrascolaire dans une implantation de la commune pendant le congé d'automne et le congé de détente.

L'horaire de ces journées: 9h à 16h. Possibilité d'accueil le matin dès 8h et le soir jusque 17h. Les détails pratiques vous seront communiqués en temps utile par votre accueillant(e).

Congé d'automne: du 24/10/2022 au 28/10/2022

Congé de détente: du 20/02/2023 au 24/02/2023

HORAIRES

Tous les matins de la semaine de 7h15 à 8h15.

Tous les soirs de 15h45 à 18h30 (premier 1/4h gratuit).

Le mercredi après-midi de 11h30 à 17h30.

Journées pédagogiques: de 7h15 à 18h30 avec minimum 8 enfants inscrits

TARIF

Les prix à la ½ heure et par enfant seront dégressifs par nombre d'enfants d'une même famille inscrits à l'école:

- 1 enfant: 1 €
- 2 enfants: 0,90 €
- 3 enfants: 0,75 €

A partir de 16h, toute ½ heure entamée est due.

Un prix forfaitaire est établi pour les journées pédagogiques:

- 1 enfant: 15 € la journée, 7,50 € la ½ journée.
- 2 enfants: 11,20 € la journée, 5,60 € la ½ journée.
- 3 enfants: 9,00 € la journée, 4,50 € la ½ journée.

Pour les stages, un prix forfaitaire à la semaine sera demandé. Ce tarif sera adopté par le Collège communal et vous sera communiqué en temps utile.

Référente « Les Enfants d'abord »
Marie-Elisa THIELTGEN | ☎ 0485/21 25 17

Coordinateur ATL
Patrick RAUSCH | ☎ 0485/56 62 75

Bonne retraite Monsieur Eric



Les élèves, les parents, les enseignants et les habitants de Heinstert se sont réunis à l'occasion de la Fête de l'école le 10 juin 2022.

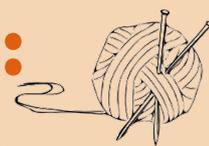
Une petite surprise attendait Monsieur Eric pour fêter sa nouvelle vie de retraité. Les enfants lui ont interprété plusieurs chansons dont une créée par leurs soins sur un air de ZZ top (Monsieur Eric est un très grand fan).

Monsieur Eric a été remercié pour son travail et à cette occasion, il a reçu de beaux cadeaux. Ceux-ci ont été offerts grâce à une cagnotte faite par les villageois, les parents, les enseignants et l'école.



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

« La journée mondiale du tricot » : Un grand merci à tous les participants



En image : Conférence : « Le tricot pour renouer le lien social »



Le plan de cohésion sociale va vous proposer d'autres ateliers. En attendant voici déjà quelques dates :

Q 20/09/22 : remise à niveau du permis de conduire avec simulateur de conduite (dans le cadre de la semaine de la mobilité)

Q 20/10/22 : conférence d'Hélène Sevrin, nutrithérapeute « *Quelle sont les conséquences du stress sur nos intestins ?* »

Q 18/11/22 : Soirée match d'impro



Embellissement floral

Nos villages fleuris

*Félicitations et
merci à tous*



Opération Villages Propres :

Attert, le 7 mai 2022



Attert – Commune Zéro Déchet. Moins de participants. Moins de déchets le long des routes. Toujours de ponctuels dépôts sauvages! Le week-end des 7 et 8 mai 2022, comme dans toutes les communes de Wallonie, les habitants d'Attert ont participé à l'opération Village Propre.

SELON L'ÉCHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT, LE PREMIER CONSTAT :

- 🍃 **La date proposée par la Région Wallonne n'est pas une bonne date ayant pour conséquence :**
 - moins de participants dans certains villages,
 - participation réduite des mouvements de jeunesse (Patro de Metzert, Guides et des Scouts de Post) pour cause de blocus (les responsables de ces mouvements de jeunesse sont souvent des étudiants du supérieur),
- 🍃 **Grosse participation des écoles fondamentales de nos villages,**
- 🍃 **Mais surtout une constatation : moins de déchets.**



“Nombre de participants : plus de 120 personnes...”

Nombre de participants : **plus de 120 personnes** au total plus les élèves des différentes écoles. Tous les villages de la Vallée ont participé.

Durant cette journée, ont été ramassés l'équivalent de 100 sacs → formant au total +/-2,5m³. Les objets les plus fréquents, comme tous les ans : les canettes, bouteilles plastiques, paquets de cigarettes et papiers divers. Cette année, nous n'avons pas découvert d'objets insolites ... outre peut être, l'un ou l'autre dépôt sauvage. Fini donc les machines à laver, frigos et salons déposés dans nos bois.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier tous les participants à cette journée. Merci également à tous les responsables des différents villages pour leur coordination ainsi qu'au Parc Naturel. Merci à toutes et tous pour le temps consacré à rendre notre Commune plus propre et encore plus belle. Merci aux différentes écoles, enseignants et élèves pour leur participation massive.



Une telle opération, outre le fait de nettoyer nos bords de route et de rendre notre environnement plus agréable, est une opération essentiellement de sensibilisation, de prise de conscience. En sensibilisant nos jeunes, c'est un travail de fond qui est réalisé avec des effets multiples et en cascade pour l'avenir. Il y a beaucoup de chances qu'en sensibilisant nos jeunes à cette problématique, ils n'aient pas le geste incivique plus tard de jeter des déchets le long de nos routes, dans nos campagnes, dans nos bois. De plus, une fois cette attitude positive emmagasinée, il est fort à parier qu'ils sensibiliseront leurs proches, leurs parents et leur entourage.

Merci aux ouvriers communaux qui, comme les autres années, ont fait le tour de la Commune pour récolter les différents sacs et conduire le tout au recyparc.

Du 5 au 30 septembre, **c'est parti pour le marathon du tri !**

Trier les déchets et les jeter dans la bonne poubelle est obligatoire. C'est aussi un geste essentiel pour l'environnement. C'est en effet grâce à votre tri que les déchets peuvent être recyclés. À l'inverse, les déchets mal triés polluent et compliquent les filières de valorisation...



Un an après le passage aux sacs bleus PMC, les nouvelles règles de tri sont-elles bien intégrées ? Pour s'en assurer et rappeler les consignes à tous les citoyens, IDELUX Environnement, en collaboration avec notre commune et avec le soutien de Fost Plus, va mener un « Marathon du tri ». Objectif ? Rappeler à chacun que le tri est essentiel pour recycler plus et mieux !

Que va-t-il se passer durant ce marathon du tri ?

Du 5 au 30 septembre, les contrôles qualité des duobacs, des sacs bio, des sacs résiduels et des sacs bleus PMC seront renforcés. N'hésitez pas à aller à la rencontre des équipes d'IDELUX sur le terrain, le but premier de cette action est de vous informer au mieux.

Lors de ces contrôles, vous pourriez recevoir :

- ✔ soit une carte verte dans votre boîte aux lettres ;
- ✘ soit un autocollant rouge sur vos sacs ou votre duobac.

Quelles sont les erreurs les plus fréquentes dans les sacs bleus PMC ?

Les erreurs les plus fréquentes dans les sacs bleus PMC sont :

- ▶ les papiers-cartons (33 % des erreurs constatées) : ceux-ci doivent aller au recyparc ou aux collectes de papiers-cartons ;
- ▶ les déchets résiduels (19 % des erreurs constatées) : ils doivent être jetés dans le sac gris ou le duobac ;
- ▶ les bouteilles ou bocaux en verre (19 % des erreurs constatées) à jeter dans les bulles à verre.

Rappelons aussi qu'il faut :

- ▶ aplatir les emballages dans le sens de la longueur ;
- ▶ détacher entièrement les opercules des barquettes, pots... ;
- ▶ ne pas empiler mais écraser les pots de yaourt, de fleurs ;
- ▶ ne rien attacher à l'extérieur du sac.

Et dans les déchets ménagers (sac+sac ou duobac) ?

Dans les déchets résiduels et parfois même les déchets organiques, on retrouve encore des emballages PMC (barquettes de beurre, berlingots de crème fraîche...), des déchets dangereux, du verre, des papiers-cartons ou encore un mélange entre les déchets résiduels et les déchets organiques. Dommage, car les déchets mal triés ne sont pas recyclés et polluent les matières valorisables.

Trier, c'est bien. Réduire, c'est mieux.

Les collectes sélectives sont un grand pas en avant dans le domaine du recyclage. Néanmoins, cela ne doit pas occulter que « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ». Des gestes simples et accessibles restent donc essentiels : boire l'eau du robinet, utiliser des savons en bloc, cuisiner soi-même et acheter des produits de base peu emballés ou en vrac... En plus d'être écologiques, ces pratiques sont souvent source de vraies économies pour les citoyens.

Plus d'infos ?

IDELUX Environnement est à votre disposition pour vous informer au mieux :

- par téléphone : +32 63 23 19 87, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 et de 13 h à 17 h
- par mail : dechets@idelux.be
- via Facebook IDELUX Environnement & Eau



Collecte de plastiques agricoles non dangereux **au recyparc d'Attert**

Une collecte de plastiques agricoles non dangereux aura lieu les 24 et 25 novembre 2022 au recyparc d'Attert. Un conteneur prévu à cet effet sera entreposé au recyparc, et sera accessible de 9h à 12h.

Le document qui servira de laissez-passer pour le dépôt des plastiques agricoles sera disponible prochainement sur le site de la commune d'Attert : www.attert.be

Déchets autorisés ✓

- ▶ bâches d'ensilage PELD (polyéthylène basse densité)
- ▶ big-bags et sacs plastiques ; ficelles et filets ; bidons non toxiques

Déchets interdits ✗

- ▶ films d'enrubannage PELLD (polyéthylène très basse densité)
- ▶ plastiques souillés ou mélangés à d'autres matières : terre, déchets de fourrage, pneus...
- ▶ médicaments et produits vétérinaires
- ▶ bidons ayant contenus des produits toxiques : phyto, fertilisants ou dangereux

Consignes

- ▶ broser les bâches pour enlever tous les résidus
- ▶ les plier en paquets (au besoin les découper)
- ▶ placer les bidons, les ficelles et les filets dans des sacs fermés
- ▶ uniquement les bidons en plastique, non toxiques, vides et propres, avec bouchons
- ▶ en attendant la collecte, stocker les déchets triés dans un endroit propre

Et après ?

Les plastiques agricoles seront triés et conditionnés dans les installations d'IDELUX Environnement à TENNEVILLE et à SAINT-VITH. Ils seront ensuite recyclés en de nouveaux produits en plastique.

Info ?

www.idelux.be > Déchets > Trier les déchets en entreprise > Plastiques agricoles



Clôture des berges des pâtures le long de cours d'eau

Dans le volet "**protection des eaux de surfaces**", une nouvelle règle vient s'ajouter aux mesures déjà présentes. Il ne s'agit pas vraiment de quelque chose de "nouveau" puisque l'obligation de clôturer les bords de pâtures date des années 70. Toutefois une bonne moitié des communes avaient pu bénéficier de dérogations à l'époque (dont Attert). En zone Natura 2000, la dérogation s'arrêtait déjà au 1er janvier 2015 et à partir du 1er janvier 2023 l'obligation de clôturer les berges des cours d'eau en bords de pâtures se généralise et plus aucune dérogation ne sera possible !

La clôture doit se trouver à une distance minimale de 1m mesurée à partir de la crête de berge du cours d'eau.

L'obligation de clôturer les terres servant de pâture au bétail s'applique également pour les cours d'eau non classés situés dans les zones Natura 2000, les zones de prévention de prise d'eau (zones IIA et IIB) et en zones à enjeux spécifiques déterminées par le Gouvernement.

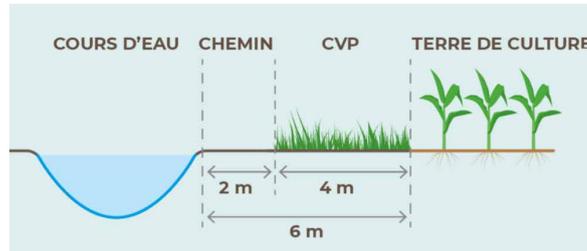


Une nouvelle mesure pour préserver la qualité de l'eau : le Couvert Végétalisé Permanent (CVP)

Eng nei Moosnam fir d'Qualitéit vum Waasser ze schützen : Dauerbegréngung

Dans le passé, il était obligatoire de respecter des zones tampons minimales de 6 mètres le long des cours d'eau, que ce soit pour les engrais ou pour les produits phytosanitaires. Depuis octobre 2021, il est maintenant obligatoire de végétaliser ces bandes tampons.

La mesure s'applique aux terres de cultures longeant un cours d'eau (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie ainsi que les « non-classés »). Cette bande doit mesurer 6 mètres à partir de la crête de berge et le couvert doit être composé de différentes espèces végétales pérennes (herbacées ou ligneux feuillus). Le couvert ne peut être détruit mais on peut y récolter du bois ou le faucher. Le travail du sol y est donc interdit (sauf lors de l'implantation) et bien entendu aucun produit phytosanitaire, ni engrais (même organique) n'y est accepté !



An der Vergaangenheet, war et obligatoresch, eng Pufferzone vu minimal 6m laanscht de Gewässer ze loossen, sief et fir d'Düngung esou wéi fir d'Sprézen. Sait Oktober 2021, ass et elo obligatoresch déi Flächen och ze begréngen. Des Mesure betrëfft Ackerfläche laanscht Gewässer (Kategorie 1, 2 an 3, esou wéi déi net klasséiert). Des Sträif soll 6m breet sinn, gemooss

vun der Uewerkant vum Ufer a soll mat verschidde méijärleche Planzen ugeséit/ugeplantz ginn. Dës Begréngung däerf net zerstéiert ginn, mee et däerf een awer d'Holz eran huelen oder et ebe méinen. All aner Buedemaarbecht esou wéi d'Benotzung vu Planzeschutzmëttel an Dünger (och organesch) si verbueden.

Ausnam :

Exceptions :

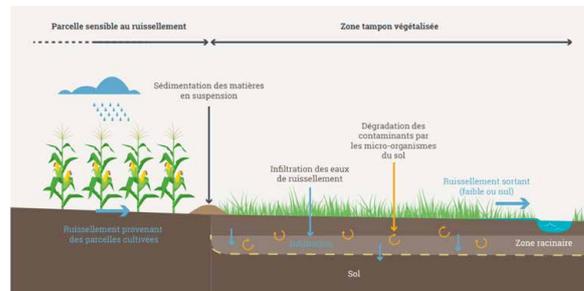
- Les prairies permanentes ainsi que les terres de cultures biologiques ne sont pas visées par les CVP.
- Si le cours d'eau est bordé par un élément tel qu'un chemin par exemple, la largeur du couvert doit être égal à 6m moins la largeur de l'élément en question.

- Déi permanent Méiwisen an déi biologesch Ackerfläche sinn net vun der Dauerbegréngung betraff.
- Wann um Rand vum Gewässer een Element ass, wéi zb. ee Wee, da muss d'Breet vun der Dauerbegréngung 6m minus d'Breet vum Wee sinn.

Les avantages du CVP :

La présence d'un couvert végétal permanent herbacé et ligneux le long des cours d'eau permettra de préserver les masses d'eau de surface. L'implantation de cordons rivulaires associés à une bande enherbée offre de nombreux services écosystémiques. En voici quelques-uns :

- Le rôle de zone tampon pour limiter les transferts de polluants vers les cours d'eau ;
- La lutte contre l'érosion des sols et des berges grâce à la formation d'un tapis racinaire ;
- Le ralentissement de la vitesse d'écoulement des eaux lors des crues ;
- L'apport d'une zone refuge pour la biodiversité en enrichissant le maillage écologique ;
- L'augmentation de la qualité paysagère en structurant le paysage.



Virdeeler vun der Dauerbegréngung :

D'Presenz vun enger Dauerbegréngung laanscht engem Gewässer schützt de ganzen Iwwerflächewaasserkierper. D'Uleeë vun esou engem Uferstrandsträife bitt dem Ökosystem eng sëllege Servicer un wéi zb. :

- Eng Roll als Pufferfläch fir den Transfert vu verschidde Schuedstoffer an d'Baach ze verhënnern.
- Duerch déi sëllege Wuerzelen, de Buedem an Ufererosioun ze reduzéieren.
- Am Fall vu Staarkreen gëtt d'Vitesse vum Waasser ofgebremst
- Et entstoen nei Habitater fir d'Biodiversitéit
- Et strukturéiert d'Landschaft an erhéicht seng Qualitéit

Fir méi Informatiounen, kontaktéiert de PNVA um 063/22 78 55

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le PNVA au 063/22 78 55

Maison de l'Eau de l'Attert a.s.b.l.

Contrat de Rivière Attert
43, Grand-Rue - L-8510 Redange
T +352 26 62 08 08
maison.eau@attert.com
www.attert.com



Commission culturelle

Histoire de l'art

CYCLE DE CONFÉRENCES : L'ART EN TEMPS DE CRISE

Ce cycle, entamé en mai et en juin dernier, consacré aux crises qui ont marqué l'histoire de l'humanité se poursuivra dès le mois de septembre. Ne pas avoir assisté aux deux premières interventions n'empêche nullement de prendre le train en marche tant les sujets retenus sont variés. L'objectif de ces présentations n'est pas de se limiter à des constats négatifs mais de contextualiser, de découvrir et comprendre de multiples exemples de résilience créative et créatrice, d'aller observer, à différents moments et dans différents lieux de l'histoire des femmes et des hommes, là où le recul qui s'impose existe, les réactions et les réponses artistiques à ces tensions et à ces déchirements politiques et religieux, sanitaires et économiques... Trois opportunités s'offrent à vous durant la période automnale de poursuivre ou d'entamer la réflexion proposée.

- **Le mardi 27 septembre 2022 à 20h00 dans les locaux de l'Administration communale**
La Peste Noire... par devant notaire – Lire les testaments pour observer l'évolution des mentalités
PAF : 5€



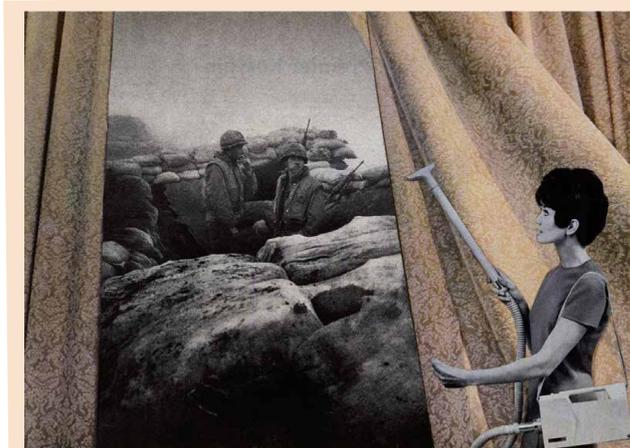
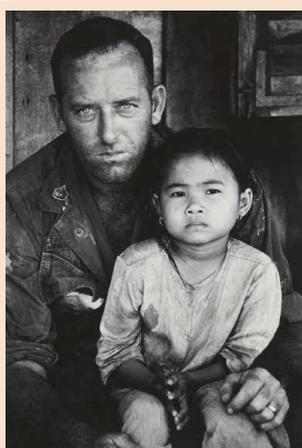
Les épidémies ont parfois de surprenantes conséquences. La grande peste noire qui a fait 50 millions de morts en Europe au XIV^e siècle, a provoqué une explosion sans précédent des commandes d'art en Italie et entraîné un changement important des mentalités. Jusqu'aux pandémies de 1348 et 1363, les populations très pieuses et superstitieuses du Moyen-Âge léguaient des sommes substantielles à l'Église pour le salut de leur âme. À partir de ce fléau, les commandes testamentaires montrent une volonté d'honorer sa propre mémoire et plus uniquement celle des saints. L'une des premières commandes connues en l'espèce est celle d'un noble toscan de la ville d'Arezzo en 1348, pour la construction d'une église aux fins de commémorer sa mémoire et sa dépouille.



- **Le mercredi 26 octobre 2022 à 20h00 dans les locaux de l'Administration communale**
La guerre du Vietnam... une « connaissance » par les images
PAF : 5€

Les œuvres d'art sont souvent des témoignages de la réalité, servant à dénoncer d'une part et à refléter la vérité historique d'autre part. À la fin des années 1960, les États-Unis étaient en conflit aigu à la fois au Vietnam, contre une puissance étrangère, et chez eux, entre les Américains pour et contre la guerre, pour et contre le statu quo.

Au milieu de cette tourmente, les artistes, affectés, ont réagi tantôt de manière visionnaire tantôt de façon provocatrice. Nous verrons comment l'urgence morale de cette guerre a galvanisé les créateurs américains de manière sans précédent, les mettant au défi de réinventer le but et les usages de l'art et les obligeant à s'engager politiquement sur d'autres fronts, tels que le féminisme et les droits civiques.

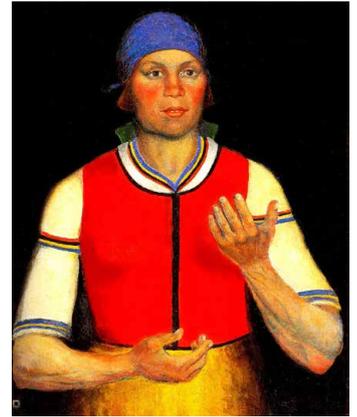
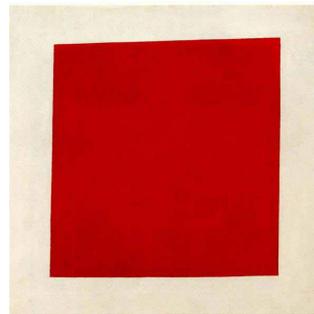


► **Le mercredi 30 novembre 2022 à 20h00 dans les locaux de l'Administration communale**

Quand l'état soviétique s'emparait des Arts pour s'adresser aux masses

PAF : 5 €

Alors que des artistes tels que Kasimir Malevitch (né à Kiev en 1879) et Vassily Kandinsky (né à Moscou en 1866) donnent à la peinture une expression novatrice abstraite dès 1910, la Russie s'apprête à vivre une des révolutions les plus marquantes de son histoire : celle de 1917. C'est peu après cette date que l'état soviétique va opter et imposer un réalisme résolument moderniste tant aux peintres qu'aux cinéastes. Ces derniers s'attèlent alors à produire des images empreintes d'idéaux d'industrialisation et d'émancipation. Cette « autre avant-garde » durant les décennies 1920 et 1930 va promouvoir l'élan, le tribun, le travail, la parade, la femme nouvelle... Longtemps dénigrée en Occident, cet idéalisme mérite d'être décortiqué pour comprendre l'impact d'une crise de fond dans la trajectoire créatrice d'un pays.



COURS D'HISTOIRE DE L'ART EN 10 RENDEZ-VOUS

Automne 2022 (de fin septembre à mi-décembre)

Lieu : administration communale

Horaire : de 14h30 à 16h30

P.A.F. : 60 euros

Payable sur le compte BE91 0910 0049 9476 - Communication "Cours art"

Renseignements : Patrick Rausch - 063/24.27.80

La période chronologique envisagée s'étendra de la Renaissance au XX^{ème} siècle.

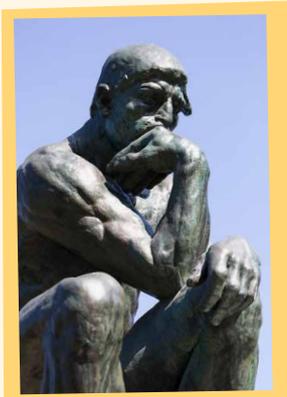
Les sujets présentés prendront trois formes différentes :

👁 **Découverte d'un courant artistique général** (exemple : le Symbolisme) ;

👁 **Approche thématique** (exemple : la représentation de l'enfant en peinture) ;



👁 **Deux heures en compagnie d'un artiste** (exemple : Auguste RODIN) **OU** **deux heures de visite d'un site** (exemple : Versailles).





Commission culturelle

Première Fête de la Musique à Attert

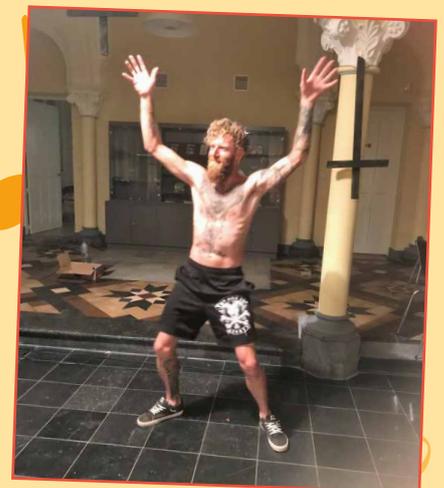
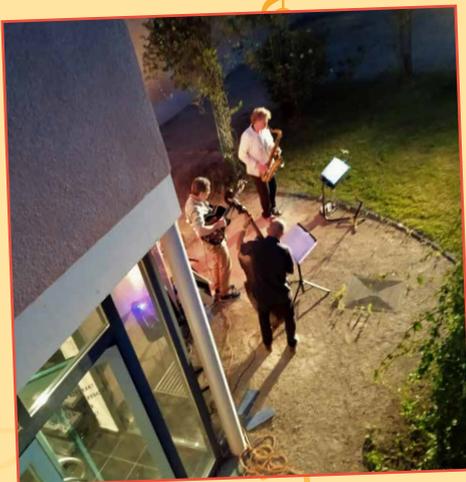
Un public épars bien présent s'est chatouillé les oreilles avec divers rythmes lors de cette fête de la musique d'Attert le 18 juin 2022.

- ★ Pas moins de 11 formations en tous genres ont accepté le challenge lancé par la Commission culturelle d'Attert.
- ★ Un bilan positif nous permet de vous donner rendez-vous l'année prochaine.
- ★ Un grand merci aux artistes, au public, à nos brasseries locales, à nos food restaurateurs, au Cothurne... et bien sûr à nos bénévoles sans faille.

La Commission culturelle d'Attert

Fête de la Musique
ATTERT





LA PREMIERE FÊTE DE LA MUSIQUE D'ATTERT

AGENDA



Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues.

N'hésitez pas à contacter votre administration communale au 063/24.27.70 ou via l'adresse mail administration@attert.be pour tout renseignement complémentaire quant à la réalisation de vos activités.

Vous pouvez vérifier si votre manifestation a besoin d'une autorisation communale sur www.attert.be/commune/vie-politique/dossier-securite.



SEPTEMBRE 2022

WEEK-END DU 2 AU 4 SEPTEMBRE

Groupe Animation Lottert

Kirmes am Duerf: Fête à Lottert

► VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

Tournoi de pétanque et soirée spaghettis



► DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

Corrida (allure libre/marche) - barbecue - animations diverses

LIEU: WeierPark de Lottert 510, rue de la Brasserie

RENSEIGNEMENTS: gal.lottert@gmail.com - 063/44.58.04

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Parc Naturel d'Attert

Fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

LIEU: dans le village d'Attert

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022

Patro Desmond Tutu

Le tournoi de foot du Patro Desmond Tutu

Pour la seconde fois, le Patro Desmond Tutu organise un tournoi de foot à Tontelange. Vous désirez y participer? Suivez notre page Facebook «Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange» pour être les premiers à avoir les informations à propos de cet évènement!

LIEU: Local du Patro à Tontelange (buvette de foot)

RENSEIGNEMENTS: Matthias Pepe - 0492/56.73.81

metzert-tontelange@patro.be



DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022



Patro Desmond Tutu

Le diner moules du Patro Desmond Tutu

Le Patro Desmond Tutu organise son traditionnel repas moules frites ce dimanche 11 septembre 2022. Nous y proposerons plusieurs sortes de moules ainsi que du vol-au-vent, accompagnés de frites! Les bénéfices de cet évènement nous permettront de financer notre camp d'été 2023.

LIEU: Local du Patro à Tontelange (derrière la buvette du foot)

RENSEIGNEMENTS: Luana Marson 0492/53.52.04

metzert-tontelange@patro.be

WEEK-END DU 16 AU 19 SEPTEMBRE 2022

Royale Concordia Heinstert - Le Tilleul asbl

Kermesse Heinstert

► VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022

Concert Incendium et PEAS

(Red Hot Chili Peppers Tribute Band)

LIEU: Le Tilleul



► SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

Expo 50 ans du Tilleul et du club des jeunes de Heinstert au Tilleul

Dès 15h: Kermesse

21h: Bal des jeunes à la Salle Concordia



► DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

7h à 12h: Hämmlsmarsch dans les rues du village

Dès 15h: Kermesse

16h: concert de la kermesse salle Concordia

► LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 À 20H

Match Rhin - Meuse

On refait le monde autour du bar à la salle Concordia

RENSEIGNEMENTS: thierymich@yahoo.fr

063/22.27.87 - tilleul.asbl@yahoo.fr

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022 DE 7H À 17H

Club de la Fontaine de Nobressart

Brocante dans les rues du village



1,50 €/mètre

Important: A partir de 7h30, tous les emplacements réservés mais non occupés seront libres d'occupation.

INFOS ET RÉSERVATIONS: Georges Planche - 063/57.21.51

0485/00.36.56 - geoplan1@hotmail.fr

Adèle Moris - 063/22.55.89 - 0498/46.92.64

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022 DÈS 8H

Les Balades de la Marronelle

Au profit des œuvres du Lions Club du Val d'Attert

Des balades pour tous les goûts et pour toutes les formes à travers la nature:

- 5, 10 ou 15km de marche ou de course

- 20 ou 35km de VTT/VTC

Participation de l'Asbl cheveux au vent pour que personne ne soit oublié!

Places assises et pains saucisses à l'arrivée

Contact: marchelcva@gmail.com - 0495/50.56.05

En collaboration avec le Syndicat d'initiative de Val d'Attert

MARDI 20 SEPTEMBRE 2022**Plan de cohésion sociale**

Remise à niveau du permis de conduire avec simulateur de conduite (dans le cadre de la semaine de la mobilité).

RENSEIGNEMENTS: Stéphanie Annet – 063/24.27.74
0485/56.88.97 – stephanie.annet@attert.be**MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 À 20H**

Commission culturelle d'Attart

Cycle de conférences : l'art en temps de crise

« La Peste Noire... par devant notaire – Lire les testaments pour observer l'évolution des mentalités »

PAF: 5 €

LIEU: Administration communale

 VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attart

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

OCTOBRE 2022**SAMEDI 1^{er} OCTOBRE DE 14H À 20H**

Sabaidi-Enfants-du-monde

Foire aux artistes

Exposition et vente de peintures, céramiques, gravures, bijoux, vitraux, décorations florales, travail du bois, vannerie et autres réalisations des artistes attertois, petits et grands, amateurs et professionnels.

Coin littérature / Dégustations de produits locaux!

Venez nombreux encourager la créativité au sein de notre Vallée!

Les bénéfices sont destinés à la réalisation des projets humanitaires portés par Sabaidi-Enfant-Du-Monde.

RENSEIGNEMENTS: maillartpeter@gmail.com

LIEU: La Pausade 233, rue de l'Eglise 6717 Thiaumont

 VENDREDI 07 OCTOBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attart

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

SAMEDI 8 OCTOBRE 2022 À PARTIR DE 19H30

Le Cothurne

Premier Blind Test du Cothurne

Animé par Pascal MICHEL

LIEU: Salle du Cothurne

RENSEIGNEMENTS: Marileine Collette
marileine.collette@gmail.com **VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 DE 14H30 À 16H30**

Commission culturelle d'Attart

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

 JEUDI 20 OCTOBRE 2022 À 20H

Plan de cohésion sociale

Conférence d'Hélène Seurin, Nutri thérapeute

« Quelles sont les conséquences du stress sur nos intestins? »

INSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès de Stéphanie Annet
063/24.27.74 – 0485/56.88.97 – stephanie.annet@attert.be **VENDREDI 21 OCTOBRE 2022 DE 14H30 À 16H30**

Commission culturelle d'Attart

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

 SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 À 20H

Royale Concordia Heinstert

Festival musical d'automne

LIEU: Salle Concordia

RENSEIGNEMENTS: thierymich@yahoo.fr – 063/22.27.87

 MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 À 20H

Commission culturelle d'Attart

Cycle de conférences : l'art en temps de crise

« La guerre du Vietnam... une connaissance par les images »

PAF: 5 €

LIEU: Administration communale

 VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attart

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

 LUNDI 31 OCTOBRE 2022

Le Tilleul asbl

Halloween

Après-midi: activités pour les enfants

Dès 18h: cortège et soirée

LIEU: Salle du Tilleul Heinstert

RENSEIGNEMENTS: tilleul.asbl@yahoo.fr

 **LUNDI 31 OCTOBRE 2022**

Club de la Fontaine de Nobressart

Halloween **LUNDI 31 OCTOBRE 2022 À PARTIR DE 18H**

Attart en Fête

Cortège et fête d'Halloween

Cortège des enfants pour la récolte des bonbons suivi d'une fête

LIEU: Salle Le Cothurne

RENSEIGNEMENTS: attertenfete@gmail.com

BOO!**NOVEMBRE 2022** **DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022 À PARTIR DE 10H**

Le Cothurne

**Démonstrations et tests
-de jeux de société**

LIEU: Salle du Cothurne

RENSEIGNEMENTS: Monique Fouss

monique.fouss@hotmail.com

 **SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022**

Cercle Saints Côme et Damien de Metzert

Balade Gourmande

**SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022 À 20H &
DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022 À 15H**



A Travers Chants Chœur du Val d'Attert

Grands Concerts de Gala

Déjà cordiale invitation à toutes et à tous. Comme toujours on compte sur vous.

RENSEIGNEMENTS: Nicole Raty-Goedert – 063/22.62.86

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attert

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

Foyer Ardent Schockville

Soirée Orval

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

Plan de cohésion sociale

Soirée match d'impro

RENSEIGNEMENTS: Stéphanie Annet 063/24.27.74
0485/56.88.97 – stephanie.annet@attert.be

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

Foyer Ardent Schockville

Schakeler Fest

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 À 19H30

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

Traditionnel souper de la Sainte-Cécile

LIEU: Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
aurore.thiaumont@gmail.com – www.aurore-thiaumont.be

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022 À 11H

Royale Concordia Heinstert

Ste-Cécile

11h: Messe

12h: Repas dansant

LIEU: Salle Concordia
RENSEIGNEMENTS: thierymich@yahoo.fr – 063/22.27.87

DU 21 NOVEMBRE 2022 AU 18 DÉCEMBRE 2022

Le Tilleul asbl

World Cup 2022

Diffusion des matchs des diables

LIEU: Le Tilleul Heinstert

RENSEIGNEMENTS: tilleul.asbl@yahoo.fr



DU 21 NOVEMBRE 2022 AU 18 DÉCEMBRE 2022

Groupe Animation Lottert

Coupe du monde au Qatar

Matchs de football sur grand écran

LIEU: WeierPark 510, rue de la Brasseire

RENSEIGNEMENTS: Monique Mathay
gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attert

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022 DE 13H30 À 17H30

Attert en Fête

Fête de Saint-Nicolas

Saint-Nicolas viendra rencontrer les enfants sages au milieu de quelques jeux et animations

LIEU: Salle Le Cothurne à Attert

RENSEIGNEMENTS: attertenfete@gmail.com



DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022

Club de la Fontaine de Nobressart

Saint-Nicolas

MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022 À 20H

Commission culturelle d'Attert

Cycle de conférences: l'art en temps de crise

« Quand l'état soviétique s'emparait des Arts pour s'adresser aux masses »

PAF: 5€ — LIEU: Administration communale

DÉCEMBRE 2022

VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attert

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

2, 3 ET 4 DÉCEMBRE 2022

Le Tilleul asbl

Saint-Nicolas dans les rues du village d'Heinstert

RENSEIGNEMENTS: tilleul.asbl@yahoo.fr

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022

Club de la Fontaine de Nobressart

Marché de Noël



SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 À 20H

Benoo asbl en collaboration avec la Commission culturelle communale d'Attert

Spectacle de danse

Par la compagnie: AWA / As we are Catarina Barbosa et Baptiste Hilbert

Au profit de l'asbl Benoo

Places limitées

LIEU: Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté à Attert

RENSEIGNEMENTS: Danièle Cimino – 063/23.96.93

daniele.cimino@skynet.be – www.benoo.org – également sur Facebook

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attert

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Marché de Noël Heinstert



► **SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022 À PARTIR DE 18H**

Marché de Noël: produits de bouche

► **DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022 DE 10H À 18H**

Marché de Noël: artisanat et produits de bouche

LIEU: Salle Concordia

RENSEIGNEMENTS: thierymich@yahoo.fr – 063/22.27.87

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Commission culturelle d'Attert

Cours d'histoire de l'art

LIEU: Administration communale

GROUPE ANIMATION LOTTERT

ATELIERS D'AQUARELLE :



Apprenez à jongler avec l'eau et les couleurs.

Dimanche matin de 9h30 à 12h

DATES À DÉFINIR

LIEU : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

RENSEIGNEMENTS : Brigitte Pallage

brigitte.pallage@gmail.com – 063/22.20.44

COURS DE YOGA :



Vinyasa Yoga : enchaînements de postures associés à une respiration profonde

Par la pratique d'un ensemble de postures, de respirations et de méditations, le Yoga vise à reconnecter l'individu avec ce qu'il a de plus profond et de plus subtil en lui. Les effets bénéfiques se font sentir aux niveaux physique, émotionnel et spirituel.

Il s'agit de développer l'amour, l'harmonie et la sérénité à l'intérieur de soi.

Le lundi soir de 19h30 à 20h30

Reprise le 12/09/2022

LIEU : WeierPark de Lottert 510, rue de la Brasserie

RENSEIGNEMENTS : Michèle Kunsch

yogamichelekunsch@gmail.com – 063/22.29.78 – 0497/35.36.78

ATELIERS CHAKRA :



Exercices et mouvements pour apprendre à activer et harmoniser les centres d'énergie du corps.

Le mercredi ou le jeudi de 19h30 à 21h

DATES À DÉFINIR

LIEU : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

RENSEIGNEMENTS : Yolande Mathey

yolandemathey@gmail.com – 0479/12.78.04 (soir)

SOIRÉE CARTES :



Jeu du Whist

Le dernier samedi du mois de 20h à 23h

LIEU : WeierPark de Lottert 510, rue de la Brasserie

RENSEIGNEMENTS : Monique Mathay

gal.lottert@gmail.com - 063/44.58.04

ATELIERS THÉÂTRES POUR LES 10-18 ANS :



Les lundis de 17h30 à 19h

Reprise le 12/09/2022

Organisé par l'asbl Tribal Souk

LIEU : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

RENSEIGNEMENTS : Christine Flore

tribalsouk@gmail.com - 0498/56.12.68

LA DÉTENTE DE NOTHOMB ORGANISE POUR L'ANNÉE 2022-2023



► **des cours destinés aux enfants de 3 à 12 ans, à partir du 7 septembre, chaque mercredi de l'année (sauf congés scolaires)**

- De 14h à 15h : psychomotricité : 3^{ème} maternelle
- De 15h à 16h : psychomotricité : 1^{ère} et 2^{ème} maternelle
- De 16h à 17h : gymnastique : 1^{ère} et 2^{ème} primaire
- De 17h à 18h : gymnastique : 3^{ème} et 4^{ème} primaire
- De 18h à 19h : gymnastique : 5^{ème} et 6^{ème} primaire

Le nombre d'enfants étant limité à 12 élèves, les premiers inscrits seront prioritaires.

INSCRIPTIONS : ladetentenothomb@gmail.com en précisant le nom, prénom de l'enfant, sa date de naissance, le cours auquel vous l'inscrivez et votre numéro de téléphone.

Affiliation pour l'année (assurance comprise) 110 €

► **des cours de zumba destinés aux adolescents et adultes les mardis de 20h à 21h à partir du 6 septembre**

Inscriptions à la maison de village de Nothomb lors du premier cours.

Affiliation pour l'année (assurance comprise) 110 €

LE BIBLIOBUS PROCHE DE CHEZ VOUS !

La Bibliothèque itinérante de la Province de Luxembourg véhicule le plaisir de **lire** et de **jouer** et vous propose d'emprunter divers documents parmi un choix varié : romans en tous genres et en grands caractères, documentaires, bandes dessinées, mangas, livres pour la jeunesse, romans graphiques, livres audio, jeux de société, revues, ... Et à son bord, un professionnel compétent à votre écoute !

Vous avez des souhaits particuliers ? Sachez que pas moins de **1.340.000 documents** sont disponibles pour le public. Les bibliothèques de notre province ont en effet mutualisé leurs collections en un seul catalogue en ligne et par conséquent, tout document peut être facilement obtenu et acheminé vers le bibliobus, notamment au moyen de la réservation en ligne.

Ce service provincial pris financièrement en charge par votre commune est totalement gratuit. N'hésitez dès lors pas à vous faire plaisir, vous documenter et vous instruire !

POINTS D'ARRÊTS :

2^{ème} lundi du mois :

12/09 – 10/10 – 14/11 – 12/12- 09/01 – 13/02 – 13/03 – 03/04 – 08/05 – 12/06

► Nothomb (A proximité de l'Eglise) 12h15-13h45

► Attert (A proximité de l'Eglise) 14h-15h30

► Metzert (Parking de l'école) 15h45-17h15



Fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

03 sep
04 tem
bre

ENTRÉE GRATUITE

Il aura fallu attendre deux années mais cette fois, la date et le lieu peuvent être annoncés. La fête du Parc 2022 aura lieu les 3 et 4 septembre dans le village d'Attert.

L'équipe du Parc a pu compter sur le dynamisme de trois associations pour son organisation : Attert en fête, le Cothurne et le Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange.

Découvrons le riche programme d'animations.

Contes de vie, de terre, de graines,... et d'hommes... Marie Bylyna



SAMEDI 03 SEPTEMBRE

Le SAMEDI APRÈS-MIDI sera consacré à des ateliers autour du sport et de la nature pour enfants et/ou adultes – sur inscription

- 🍃 **Atelier bricolage pour les 4-7 ans, chasse au trésor pour les 8-10 ans et jeux olympiques pour les + 10 ans** animés par les animateurs du Patro Desmond Tutu
- 🍃 **Découverte de la gymnastique** pour les 3 à 5 ans et les 6 à 12 ans par la Détente de Nothomb
- 🍃 **Initiation au judo** pour les 6-12 ans par le Judo Ju Jitsu Club d'Arlon
- 🍃 **Initiation aux premiers secours** pour les 6-12 ans par la Maison Croix-Rouge Attert-Martelange-Fauvillers
- 🍃 **Atelier sur l'alimentation végétale au travers des 5 sens** pour les 3 à 107 ans animé par l'asbl Bettie
- 🍃 **Initiation au tennis** avec le Tennis Club d'Attert pour les plus de 6 ans (apporter si possible une raquette)
- 🍃 **Démonstration et initiation** par l'Athletic Center à la **Salsa Bachata, danse latino** pour les plus de 15 ans et au **Jombolo**, danse fitness, basée sur de la musique afro-jamaïcaine pour les plus de 12 ans.

Tous les horaires et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site internet www.pnva.be. **Ateliers gratuits.**

Le SAMEDI EN SOIRÉE, projection de films en plein air derrière les bâtiments communaux, dans l'herbe

- 🍃 **17h30:** Diffusion de l'émission **Grandeur Nature** animée par Adrien Joveneau consacrée au Parc naturel de la Vallée de l'Attert
- 🍃 **18h: Le Lorax:** Pour conquérir le cœur de sa jolie voisine, Audrey, Ted va s'échapper de Thneedville, un monde totalement artificiel où toute végétation a définitivement disparu, pour partir en quête d'un arbre vivant.
- 🍃 **20h: Donne-moi des ailes** réalisé par Nicolas Vanier: Christian est un scientifique visionnaire, spécialiste des oies sauvages. Thomas, son fils de 14 ans, est obligé de passer des vacances avec son père, car sa mère ne peut pas le garder. Pour cet adolescent obnubilé par les jeux vidéo, ce séjour en pleine nature s'annonce comme un véritable cauchemar. Pourtant, il va se rapprocher de son père et adhérer à son projet fou: sauver des oies naines, une espèce d'oies en voie de disparition.

Entrée gratuite. Apporter son coussin ou sa couverture. Possibilité de louer des tapis individuels (dans la limite des stocks disponibles). En cas de mauvais temps, la projection se fera à la salle du Cothurne.

DIMANCHE 04 SEPTEMBRE

MATIN

- 🍷 **8-10 h : Petit déjeuner malin** organisé par Attert en fleurs
 - 8 € pour les adultes – 5 € pour les enfants jusqu'à six ans
 - SUR INSCRIPTION chez Michèle Montigny Montigny 063/23.37.81 – michele.montigny@skynet.be le 29 août au plus tard.
- 🍷 **9h30: Balade du SI** : départ groupé pour une balade non balisée de 8 km environ
- 🍷 **10h00: Balade nature** : visite de la marnière d'Attert avec son conservateur Jean-Luc Renneson de l'asbl Ardenne et Gaume
- 🍷 **11h30: Inauguration d'une fresque murale** réalisée par deux jeunes artistes, l'Attertois Matthias Pepe connu sous le nom de « Bigue » et l'Arlonais, Louis Thilmany, mieux connu sous le nom de Bako en présence des représentants du Parc naturel et des autorités communales

12H30

Repas : SUR INSCRIPTION - 20€ pour les adultes, 12€ pour les enfants

Pain de viande, gratin dauphinois, crudités / Végétarien : courgette farcie aux légumes méditerranéens

Brownie et glace au lait de brebis (Au fil du lait)

Inscriptions par mail à l'adresse attertenfete@gmail.com pour le lundi 29 août au plus tard

APRÈS-MIDI DE 14 À 18H :

- 🍷 **Jeux en bois** : puissance 4 géant, jeu de la meule ou encore le chemin de traverse, voici quelques jeux fabriqués par un artisan de Sainte-Ode qui travaille avec du bois local ou de récupération ainsi que des produits naturels
- 🍷 **Contes de vie, de terre, de graines,... et d'hommes...** Marie Bylyna aime raconter la nature. Un moment suspendu et magique
- 🍷 **Spectacle « Belgican Rhapsody »** de Max Vandervorst, musicien, compositeur et inventeur d'instruments : tout un concert avec un seul bac de bière
- 🍷 **Concerts :**
 - 🍷 **Dernier Nœud**, bonhomme aux mille casquettes, qui sort sa guitare, prend une casquette au hasard et vous raconte son histoire. Il est dur et doux, le tout sur des airs de manouche, de rock ou encore de comédie musicale déjantée
 - 🍷 **Green Moon Trio** (Lorcan Fahy au violon, mandoline et voix – Téó Crommen, guitare, mandoline et voix – Lucas Deru, contrebasse) **avec Antoine Rotthier**, le local du groupe, à la batterie : la musique s'éloigne, revient puis retourne, des brumes d'Irlande aux horizons plus vastes de l'Europe centrale, du nord, du sud... Au détour d'un phrasé le rythme s'accélère et vous êtes transportés dans un pub de Cork ou de Galway.
 - 🍷 **Aidan Gibson en solo** : cet artiste originaire d'Écosse et habitant de Post propose des compositions vibrantes et personnelles dans un style Indie-Pop aux influences parfois alternatives.

- 🍷 **Grimpe dans les arbres** : en toute sécurité, les + 7 ans pourront monter jusqu'à la cime d'un arbre dans le verger
- 🍷 **Stand Parc naturel et ses partenaires** comme la Maison de l'Eau, l'asbl Repair Together, AIVE, Idelux, Bettie, Vibrerlocal ArelerLand,... : sensibilisation à la gestion des déchets, expérimentations scientifiques autour de l'eau, animation « lingette », atelier « petit Déjeuner autrement », appel aux idées pour l'aménagement de l'ancienne auberge du Val d'Attert,...
- 🍷 **Expositions d'artistes et artisans** en collaboration avec la Commission Culturelle de la commune d'Attert : poterie, céramiques, gravures, vannerie spiralee, macramé, bois, toile avec objet de récup, photos, peintures aquarelles et à l'huile,...
- 🍷 **Petit marché du terroir** : fromages, légumes et fruits de saison,...
- 🍷 **Châteaux gonflables**
- 🍷 **Bar** (y compris plusieurs bières régionales) et **petite restauration**

ENTRÉE GRATUITE





Administration Communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.70

Fax: 063/24.27.71

Mail: administration@attert.be

www.attert.be

Commune d'Attert-Gemeng Atert

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi de 8h30 à 11h45

Mardi de 8h30 à 11h45

Mercredi de 8h30 à 11h45
- 13h30 à 16h30

Jeudi de 8h30 à 11h45

Vendredi de 8h30 à 11h45
- 13h30 à 16h30

*Bureaux fermés le 27 septembre,
le 31 octobre, le 1er novembre,
le 2 novembre, le 11 novembre,
le 15 novembre et le 26 décembre.*

La Chemisère de la Vallée

*Centre de repassage – Atelier couture
retouches gérée par le CPAS d'Attert*

Chemin des Ecoliers, 205
à 6717 HEINSTERT

Tél. : 063/41.12.88

Fax: 063/22.39.10

Mail: cpas@attert.be

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi de 7h15 à 12h15

Mardi de 8h15 à 12h15

Mercredi de 13h00 à 20h00

Vendred de 13h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00

VENTE DE SACS POUBELLE

Bureau de la Poste

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATPERT

Tél. : 022/01.23.45

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi de 9h30 à 12h00

Mardi de 9h30 à 12h00

Mercredi de 10h30 à 12h00
- 14h00 à 19h00

Jeudi de 9h30 à 12h00

Vendredi de 9h30 à 12h00

Police communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/44.01.90

Fax: 063/21.77.89

Mail: zp5297.attert@skynet.be

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi sur rendez-vous

Mardi sur rendez-vous

Mercredi de 8h à 12h

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi de 13h à 17h

Sauf circonstances spéciales

A.L.E.

Agence Locale pour l'Emploi

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.87

Fax: 063/24.27.71

Mail: ale@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES

Lundi de 9h00 à 12h00

Sur rendez-vous le lundi après-midi

Enseignement communal

HEINSTERT / THIAUMONT / NOBRESSART

Mme BAUDOIN Sylvie
Chemin des Ecoliers, 193
à 6717 HEINSTERT
Heinstert : 063/22.12.20
Thiaumont : 063/57.73.50
Nobressart : 063/22.59.38

METZERT – TONTELANGÉ

Mme MARECHAL Christine
Millewee, 25
à 6717 METZERT
Tél. : 063/57.21.67

NOTHOMB – ENOVA

Mme DEMEUSE Véronique
Rue Nicolas Roeltgen, 69
à 6717 NOTHOMB
Nothomb : 063/21.71.84
Enova : 063/22.42.14

TONTELANGÉ – ESVA

La direction
Gsm : 0485/21.25.02
Tél. : 063/41.14.88

ATPERT

Mme COLLIN Véronique
Rue des Potiers, 308
à 6717 ATPERT
Tél. : 063/23.51.68

Recyparcs

Route Attert-Schadeck à 6717 ATPERT

Tél. : 063/23.62.45

HORAIRE D'OUVERTURE ÉTÉ (du 01/05 au 31/10)

Du lundi au vendredi
de 13h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 18h00

HORAIRE D'OUVERTURE HIVER (du 01/11 au 30/04)

Du lundi au vendredi
de 12h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 18h00

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.54.18

Fax: 063/22.39.10

Mail: cpas@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI

de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
(sauf mercredi: 16h00)

PERMANENCES SOCIALES :

Lundi – Mardi – Jeudi

de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30

Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00

DECKER Magaly (assistante sociale):
magaly.decker@attert.be

LANOTTE Eloïse (assistante sociale):
eloise.lanotte@attert.be

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Au Pays de l'Attert ASBL

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.78.55

Fax: 063/22.16.98

Mail: parcnaturel@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU JEUDI

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

LE VENDREDI

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30